# A lire : 'Victor Hugo au Sénat"

Publication : jeudi 20 septembre 2018 11:51

## Le Bulletin Quotidien, 20 septembre 2018



**LIRE - VOIR - ENTENDRE**

**A LIRE**

♦ **"Victor HUGO au Sénat" par M. Jean-Pierre SUEUR, Corsaire Editions, 11, rue de Châteaudun, Orléans**). "Deux chambres sont-elles utiles ? Une seule chambre est-elle préférable ? En d'autres termes, faut-il un Sénat ? (...) La France est aujourd'hui désarmée en face de toute la coalition du passé. Le Sénat est son bouclier. (...) Non, le passé ne prévaudra pas. Eût-il la force, nous avons la justice, et la justice est plus forte que la force. Nous sommes la philosophie et la liberté." C'est en ces termes que Victor HUGO, pair de France de 1845 à 1848, élu sénateur de Paris en 1876, réélu en 1882, qui siégea au Palais du Luxembourg jusqu'à sa mort en 1885, s'adresse au Sénat, le 21 juin 1877, en demandant que la Chambre haute, obligatoirement consultée, s'oppose au projet du président MAC-MAHON de dissoudre l'Assemblée nationale, à majorité républicaine. Ce discours fait partie de ceux rassemblés par l'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, agrégé de lettres modernes, sénateur (PS) et ancien député du Loiret, ancien président de la commission des Lois du Sénat, ancien maire d'Orléans, dans son livre "Victor HUGO au Sénat". Rappelant que, dès sa première déclaration à la Chambre des Pairs, où il avait été nommé par Louis-Philippe, dont il était proche, l'écrivain affirma son engagement contre la peine de mort et défendit le principe du droit d'auteur, M. SUEUR présente plusieurs grands discours de Victor HUGO, classé à l'extrême gauche sous la III$^{ème}$ République, défendant l'amnistie et la clémence après la Commune de Paris. Il propose ainsi "d'exposer au grand jour l'action politique et de rappeler la force de conviction de Victor HUGO".



Phoca PDF